



Checklist des documents nécessaires pour l'établissement de votre déclaration fiscale

A fournir impérativement

- Copie de votre déclaration fiscale de l'année précédente
- Décision de taxation de l'année précédente
- Formulaire original de votre déclaration (fourre fiscale) ainsi que le BVR +
- Informations sur des changements d'état de situation (séparation, divorce, naissance d'enfant, activité, rentiers, chômage, reprise d'une activité, etc.)

Pour les salariés

- Certificats de salaires (activité principale, accessoires et honoraires administrateur)
- Attestation des allocations familiales
- Justificatifs concernant les frais de perfectionnement et de reconversion professionnels
- Frais de déplacement: km du domicile au lieu de travail, nombre de trajet par semaine, trajet en train ou en voiture
- Frais de repas: nombre de repas pris à l'extérieur par semaine
- Attestations d'indemnités journalières (caisse de chômage, assurance invalidité, assurance maladie et accidents)

Pour les indépendants

- Bilans et comptes de pertes et profits si vous exercez une activité lucrative indépendante
- Cotisations AVS personnelles annuelles
- Attestation des allocations familiales
- Attestations d'indemnités journalières (assurance invalidité, assurance maladie et assurance accidents)

Rentes et pensions

- Attestations de rentes AVS / AI
- Attestations de rentes LPP (caisse de pension) et date de perception de la première rente
- Attestations de rentes de 3^e pilier A
- Attestations de rentes de 3^e pilier B
- Décision complète de l'assurance invalidité en cas de prestation AI rétroactive
- Justificatifs des pensions alimentaires versées ou perçues avec nom, prénom et date de naissance des bénéficiaires selon jugement de divorce ou convention de séparation

Prévoyance et assurances

- Attestations officielles des versements au 3^e pilier A
- Attestations officielles de rachat d'années de cotisation au 2^e pilier (caisse de pension / prévoyance professionnelle)
- Attestations des valeurs de rachat de vos assurances-vie et de rente au 31 décembre de l'année fiscale

Comptes bancaires, postaux et dépôts titres

- Attestations de soldes au 31 décembre de l'année fiscale concernant vos comptes d'épargne, comptes salaire, comptes de placement, comptes de dépôt, de poste et autres
- Justificatifs des rendements de vos titres (actions, obligations, fonds de placement, etc.)
- Relevés bancaires (relevés fiscaux) des valeurs fiscales de vos titres au 31 décembre (ou à la date de la fin d'assujettissement)
- Justificatifs originaux des gains réalisés dans les loteries, à Swiss Lotto, Euro Millions, etc. et attestations originales des mises à l'origine de ces gains
- Justificatifs de vos frais d'administration de titres et de placements de capitaux



Autres éléments de fortune

- Copie de votre police d'assurance incendie (valeur assurée)
- Date et prix d'achat neuf de vos véhicules (auto, moto, bateau, autres)

Dettes

- Attestations de soldes au 31 décembre de l'année fiscale de vos dettes ainsi que les intérêts annuels payés durant l'année (hypothèque, crédit privé, carte de crédit, autres)

Immeubles

1. Pour tous les biens immobiliers:

- Justificatifs des revenus locatifs
- Montant et bénéficiaire d'un droit d'habitation éventuel
- Factures des frais d'entretien d'immeuble(s), primes ECA bâtiment et RC bâtiments
- Estimations fiscales de vos biens immobiliers

2. En cas de vente durant l'année:

- Prix de vente
- Date de vente
- Date de déménagement si domicile principal (contrôle des habitants)

3. En cas d'achat durant l'année:

- Date d'achat
- Date d'emménagement si domicile principal (contrôle des habitants)
- Prix d'achat
- Type de bien (individuel ou groupé)
- Année de construction
- Lieu de situation (adresse exacte)
- Surface habitable en m²

Déductions

- Montant des cotisations AVS pour les personnes sans activité lucrative
- Montant et bénéficiaire d'une éventuelle rente viagère versée
- Copie des baux à loyer en cas de revendication d'une déduction sociale pour le logement
- Justificatifs des frais médicaux, dentiste, opticien, etc. non remboursés par l'assurance maladie
- Justificatifs des frais de garde de vos enfants par des tiers
- Dons à des institutions caritatives suisses
- Si personne à charge: attestation d'indigence de la commune et justificatifs des montants annuels versés par bénéficiaire

Divers

- Montant et date de retrait de prestation du 2^e et 3^e piliers
- Si décès d'un parent durant l'année: nom, prénom, adresse et date du décès, ainsi que montant de l'héritage ou de la succession non partagée